



# Demande de résiliation de branchement

**Demande à adresser à :**

**SYNDICAT DES EAUX DES COTEAUX DU TOUCH**  
Service Technique  
251 – ROUTE DE ST CLAR  
31600 LHERM

05.61.56.00.00  
www.siect.fr

Je soussigné, (civilité, nom et prénom propriétaire)

.....

Demeurant (adresse complète).....

.....

**Certifie sur l'honneur que le logement est vide de toute occupation lors de la dépose du compteur.**  
(Depuis la loi Brottes de 2013, il est totalement illégal de couper l'eau d'une résidence principale, sous peine de poursuites, même en cas d'impayé)

**Sollicite <sup>(1)</sup> :**

- La résiliation de mon branchement d'eau potable (**dépose uniquement du compteur**)
- La dépose complète de mon branchement d'eau potable jusqu'à la canalisation principale

Indiqué dans l'encadré ci-dessous.

Cette demande prendra effet à compter du .....

S'il y a lieu, une facture pour solde de tout compte me sera envoyée dans les prochains jours (consommation eau et redevance forfaitaire).

Une remise en service sera subordonnée au paiement :

- dans le cas d'un branchement résilié : d'une taxe au tarif en vigueur consultable sur [www.siect.fr](http://www.siect.fr), rubrique « facturation eau/assainissement »
- dans le cas d'un branchement déposé : d'un devis correspondant aux travaux à réaliser.

A Lherm le .....

Fait à .....le.....

**Signature : Le Président,**

**Signature de l'abonné,**



REFERENCE A RAPPELER: .....

COMMUNE : .....

ADRESSE DU COMPTEUR D'EAU : .....

NUMERO DE COMPTEUR : .....

(1) Rayer la mention inutile

## TARIFS 2026 - REMISES EN SERVICE DE COMPTEURS ET AUTRES FRAIS DIVERS

N°	REMISES EN SERVICE	MONTANT 2026 HT	MONTANT 2026 TTC TVA 10%
R23	<b>Frais de remise en service compteur de 15</b>	330,69 €	363,76 €
R25	<b>Frais de remise en service compteur de 20</b>	343,47 €	377,82 €
R26	<b>Frais de remise en service compteur de 30</b>	444,96 €	489,46 €
R27	<b>Frais de remise en service compteur de 40</b>	527,57 €	580,33 €
R28	<b>Frais de remise en service compteur de 50</b>	668,29 €	735,12 €
R29	<b>Frais de remise en service compteur de 60</b>	766,87 €	843,56 €
R30	<b>Frais de remise en service compteur de 80</b>	1 049,66 €	1 154,63 €
R31	<b>Frais de remise en service compteur de 100</b>	1 368,76 €	1 505,64 €

AUTRES FRAIS DIVERS			
R32	<b>Frais d'ouverture de branchement</b>	60,92 €	67,01 €
R33	<b>Frais de fermeture de branchement</b>	60,92 €	67,01 €
R24	<b>Frais de recouvrement pour retard de paiement</b>	72,87 €	80,16 €